AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-7-75 68328

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 44 - 18 juillet 1975 ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

GRANDE CULTURE

Pucerons sur maïs :

L'évolution des pucerons sur maïs nous amène à faire la mise au point suivante.

Nous avons signalé qu'en fonction du développement de cette culture la végétation ne pouvait être sérieusement affectée par les pucerons observés sur les feuilles (le puceron du maïs n'affectant pas les organes floraux).

A la suite des graves pullulations du puceron des céréales, sur blés principalement, de nombreux insectes ailés se sont concentrés sur les maïs, dès la semaine dernière pour les zones les plus chaudes de notre circonscription ; concentrations pouvant atteindre plus de cent individus par pied.

Au cours de la semaine écoulée ces ailés ont commencé à déposer des pontes de jeunes pucerons sur les feuilles supérieures et les organes floraux ; pontes affectant des feuilles peu envahies par les pucerons d'origine, déjà fortement contrôlés par leurs prédateurs.

Devant cette situation nouvelle et qui pouvait s'avérer catastrophique pour les cultures (en amenant la stérilisation des fleurs femelles) nous avons été amenés à recommander le 11 juillet un traitement aphicide sur tous les maïs présentant une population sérieuse (fixée à 300 insectes en moyenne par pied).

Depuis la situation a évolué de la façon suivante :

- dans les zones les plus chaudes, où des fleurs étaient déjà apparues la semaine dernière et les premières intéressées par les essaimages des pucerons des céréales : disparition des pucerons ailés, pontes sérieuses, mais sans proportion avec le nombre de ces ailés et atteignant rarement le seuil mentionné.
- en autres zones : invasion des pucerons ailés en cours et déjà en régression. Pontes moyennes et ne pouvant avoir d'incidence sur les organes floraux, rarement apparus.

En conclusion : l'invasion des pucerons ailés des céréales sur maïs, si elle a pu se révéler inquiètante, doit être maintenant considérée comme secondaire.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,
A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,
J. DELATTRE.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P104